

Compte rendu
Conseil Municipal du 03 Décembre 2020 à 20h00

Présents : BUONO David, DONNEN Marie-Claire, HENRY David, MANGEOT Sylvie, LEGUILLETTE Mariette, THIL Yolande, GORENDS Roger, DUDEK Eric, MANGEOT Didier

Excusées : Sabine MANGEOT, BITSCH Lauryn

Pouvoirs : BITSCH Lauryn à LEGUILLETTE Mariette

Secrétaire de séance : MANGEOT Sylvie

Ouverture du Conseil Municipal à 20h00

1) Baux communaux - Renouvellement

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer les renouvellements de bail suivant, au 01.01.2021, avec :

Mr Jean-Claude BALTHAZARD : surface totale : 9ha27a90ca loués pour un loyer 92 €/ha

Mr Michel DONNEN : surface totale : 12ha47a70 loués pour un loyer 92 €/ha

Mr Xavier HENRY : surface totale : 15ha16a20ca pour un loyer 92 €/ha

Mr Didier MANGEOT : surface totale : 08ha38a40ca pour un loyer 92 €/ha

Mr Yvonnick MANGEOT : surface totale : 11ha19a40ca pour un loyer 92 €/ha

Mr Thierry ZIMMERMANN : surface totale : 1ha31a loués pour un loyer 92 €/ha

Le paiement sera personnalisé : chèque au nom du preneur.

Les baux commenceront le 01 Janvier 2021 pour se terminer le 31 Décembre 2030.

2) Création d'un poste d'employé communal

Le Conseil Municipal, décide de créer un emploi saisonnier pour une durée de 1 an à raison de 40h à l'année pour faire face à l'augmentation des besoins espaces verts.

3) Vacance de poste adjoint administratif 2° Classe (secrétaire)

Suite à la demande de mutation de Mme TECHER, secrétaire, le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à procéder à la vacance de poste afin de recruter un agent de remplacement.

4) Création d'un poste d'adjoint administratif

Suite à la demande de mutation de Mme TECHER, secrétaire, le Conseil Municipal décide, en remplacement, de créer un poste à 16h hebdomadaires.

5) PCS - DICRIM

La commune de Olley s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) afin de prévenir et d'assurer la protection et la mise en sécurité des personnes et des biens.

Ce plan a été élaboré avec le concours de Prédicit (GROUPAMA), en concertation avec l'équipe municipale, afin de garantir son efficacité.

A ce jour, ce document est opérationnel et peut être consulté en mairie. Il est conforme aux dispositions de la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 et de ses décrets d'application.

6) FPIC

Certaines communes ayant déjà refusé la répartition du FPIC propre à la Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences, cette dernière se fera de droit.

Le conseil municipal, s'inscrit dans cette dernière décision.

7) Trésorerie : Facturation assainissement 2019

Suite à l'augmentation brutale des tarifs liée à l'emprunt contracté pour financer les travaux du réseau communal d'assainissement, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de facturer les consommations de l'année 2019 de la façon suivante :

- la première moitié des consommations de 2019 : fin d'année 2020
- la 2e moitié des consommations de 2019 : milieu d'année 2021.

8) Trésorerie : suppression compte de liaison sur budget assainissement

Au niveau de la commune nous avons :

- un budget principal : celui de la commune
- ET
- un budget annexe : celui de l'assainissement

= 2 budgets distincts

Au niveau de la trésorerie, les recettes de chacun des budgets (commune et assainissement) arrivent sur un seul et même compte (bancaire)

La DGFIP54 souhaite qu'au 01.01.2021, les recettes de chacun des budgets arrivent sur 2 comptes (bancaires) distincts et rendre ainsi « autonome » le budget assainissement.

Le conseil municipal a donc délibéré en ce sens

9) Divers

/

FIN DU CONSEIL 22h20

Fait le 09.12.2020

David BUONO
Maire d'Olley